



Matinée d'Actualité

Mardi 27 janvier 2015

de 9 heures à 13 heures

MGEN - 3, Square Max Hymans – 75015 Paris



RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Loi du 5 mars 2014 : présentation des derniers textes d'application relatifs au compte personnel de formation, à l'inventaire des certifications, au socle commun de compétences, aux obligations des entreprises, et à la qualité de la formation...

Les derniers textes d'application de la loi du 5 mars 2014* seront bientôt publiés au *Journal officiel*. Ils concernent en particulier, le compte personnel de formation avec la définition du périmètre de l'inventaire des certifications et du socle de connaissances et de compétences, la déclaration des entreprises et les critères de la qualité de la formation.

Centre Inffo, en partenariat avec la DGEFP, propose une Matinée d'actualité qui permettra une présentation précise du contenu de ces nouvelles dispositions.

* Loi n° 2014-288 du 5.3.14 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale (JO du 6.3.14).

8h30 Accueil des participants

9h00 **Ouverture**

Hugues DE-BALATHIER-LANTAGE, Délégué général adjoint à l'emploi et la formation professionnelle, DGEFP

Le compte personnel de formation (CPF), l'inventaire des certifications et le socle commun de connaissances et de compétences

Les nouvelles obligations des entreprises en matière de formation et sa « déclaration administrative »

Les nouvelles missions des OPCA

Les critères de la qualité de la formation et les nouvelles définitions de la FOAD et de la VAE.

13h00 Fin de la Matinée d'actualité

Intervenants **Jean-Philippe Cépède**, directeur du pôle Juridique - Observatoire, Centre Inffo
Michel Ferreira-Maia, chef de la mission politique formation et qualification, DGEFP
Jonathan Emsellem, chef de la mission droit et financement de la formation, DGEFP
Stéphane Rémy, chef de mission de l'organisation des contrôles, DGEFP

Plan d'accès MGEN
3 square Max Hymans 75 015 PARIS



Accès au bâtiment

MGEN - Amphithéâtre Plein Ciel
3, square Max Hymans - 75015 Paris

L'accès piéton s'effectue par deux entrées :

- depuis l'entrée principale située 87, boulevard Pasteur ;
- depuis le 25-27, boulevard de Vaugirard, soit par les escalators, soit par un ascenseur panoramique depuis le trottoir.

Une liaison piétonnière relie la gare Montparnasse au square Max Hymans.

L'accès au parking souterrain niveau -3 (jaune) se fait par l'entrée située 47, boulevard de Vaugirard (suivre la signalisation).

Le ticket délivré à l'entrée du parking doit être validé par l'hôtesse MGEN avant le départ.

Bulletin d'inscription



À retourner à Anne Brésard, service commercial, Centre Inffo, 4, avenue du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex
Tél. : 01 55 93 91 82 et 01 55 93 91 83 - Fax : 01 55 93 17 28 - Courriel : contact.formation@centre-inffo.fr

Matinée d'actualité « Loi du 5 mars 2014 : présentation des derniers textes d'application relatifs au compte personnel de formation, l'inventaire des certifications, au socle commun de compétences, aux obligations des entreprises, et à la qualité de la formation... »

Merci de nous fournir l'ensemble de ces informations indispensables à la prise en compte de votre inscription.

Nom Prénom

Fonction Service

Entreprise ou organisme

Tél. : Fax : Courriel

Adresse.....

N° Siret / / / / / / / / / / / / / / / / Code APE/NAF / / / / /

N° de client Effectif

Tarif : 325 € HT, 390 € TTC (TVA 20 %).

Je joins mon règlement à l'ordre de Centre Inffo

☐ Par chèque bancaire ☐ Par chèque postal

Date, cachet et signature